

Lempdes, le 15 février 2024

A l'attention des titulaires et suppléants  
représentant leur organisation à la PF21 et des  
adhérents du collège « *Personnes qualifiées* »

Chers amis,

J'ai le plaisir de vous inviter aux **Assemblées générales extra-ordinaire et ordinaire** de la Plate-forme 21 :

**Mardi 9 avril 2024 de 13 h 30 à 16 h 30**

**au VALTOM, 1 chemin des Domaines de Beaulieu 63000 CLERMONT-FERRAND**

(se garer en marche arrière sur le parking. S'il est complet, se garer le long de la route sous le VALTOM)

Une visite du site du VALTOM est proposée à partir de 16h30 pour les personnes intéressées, sur inscription

#### ORDRE DU JOUR

13 h 30 : accueil des participants.

14 h : Rapport moral du Président

**14h 10 : Assemblée générale extra-ordinaire** : modification des statuts

**14h 15 : Assemblée générale ordinaire**

- Validation du compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2024.
- Présentation pour vote des rapports d'activités et financier 2023.
- Présentation pour vote du rapport d'orientation et du budget prévisionnel 2024.

**15h45 : Election au Conseil d'administration (renouvellement de la moitié des sièges)**

**16h15 : Election du Bureau par le Conseil d'administration et déclaration des résultats des votes**

**16h30 : Visites du site du VALTOM** (sur inscription auprès du VALTOM le 29 mars 2024 au plus tard. Voir invitation en PJ).

Pour faciliter l'organisation, je vous remercie de **faire confirmer votre présence auprès de Marie-Hélène MOINET**, en vous inscrivant en ligne avant le 2 avril 2024.

#### **IMPORTANT**

• Pour permettre à votre organisation de participer aux votes, je vous remercie en cas d'absence, si vous êtes titulaire (cf. liste des titulaires et suppléants ci-jointe), de demander à votre suppléant de vous représenter. S'il n'est pas disponible, vous pouvez donner pouvoir à un autre adhérent relevant de votre collège. Dans ce dernier cas, je vous remercie de nous renvoyer le **POUVOIR** ci-joint avant le 2 avril 2024.

• Seules les structures ayant renvoyé leur bulletin d'adhésion 2024 ou réglé leur cotisation 2024 pourront voter.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, veuillez croire Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,



Lionel ROUCAN